

NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

143 N° 3 Juillet-Septembre 2021

À propos d'un *Responsum* au sujet de la
bénédition des unions de personnes du
même sexe

François GONON

Brice DE MALHERBE

Marie-Laetitia CALMEYN (o.v.)

p. 355 - 363

<https://www.nrt.be/fr/articles/a-propos-d-un-responsum-au-sujet-de-la-benediction-des-unions-de-personnes-du-meme-sexe-3802>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2022

À propos d'un *Responsum* au sujet de la bénédiction des unions de personnes du même sexe

Résumé. — Le texte de la Congrégation de la Doctrine de la Foi au sujet de la bénédiction des unions de personnes du même sexe, publié le 22 février 2021, a suscité de fortes réactions au sein de l'Église catholique. S'éloignant de prises de position idéologiques, trois théologiens creusent le sens anthropologique, moral et pastoral de cette détermination magistérielles à la lumière de la révélation chrétienne.

Mots-clés. — *Responsum de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi à un dubium au sujet de la bénédiction des unions de personnes du même sexe (22/02/2021)* | Bénédiction | Homosexualité | Pastorale | Gradualité

Marie-Laetitia CALMEYN, François GONON, Brice DE MALHERBE, *About a Responsum regarding the blessing of same-sex unions*

Summary. — The text of the Congregation for the Doctrine of the Faith regarding the blessing of same-sex unions, published on the 22nd of February 2021, has provoked strong reactions within the Catholic Church. Moving away from ideological positions, three theologians explore the anthropological, moral and pastoral significance of this magisterial determination in the light of Christian revelation.

Keywords. — *Responsum ad dubium regarding the blessing of the unions of persons of the same sex (22/02/2021)* | Blessing | Homosexuality | Pastoral care | Graduality

Le *Responsum de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi à un dubium* au sujet de la bénédiction des unions de personnes du même sexe publié le 22 février 2021 a suscité de fortes réactions au sein de l'Église catholique. Des théologiens et pasteurs ont exprimé leurs interrogations voire leurs désaccords, parfois de manière spectaculaire, sur des points de doctrine repris dans la note. Ces débats ne doivent pas conduire à des prises de position idéologiques. Ils reflètent surtout la nécessité de creuser le sens anthropologique, moral et pastoral de la détermination magistérielles.

Un éclairage doctrinal

Le *Responsum* ne propose pas d'apport nouveau mais vise à rappeler la doctrine en réponse à un « *dubium* » c'est-à-dire « un doute, une remise en question ». L'éclairage magistériel cherche à éviter les dissensions que pourraient occasionner certaines pratiques contradictoires. De par son enracinement théologique, la pastorale ne peut contredire la doctrine qui trouve sa source dans le Christ Bon Pasteur.

Ce n'est pas d'abord au nom d'une compétence scientifique que le magistère s'engage par rapport aux questions pastorales. C'est à la lumière du Christ mort et ressuscité que la tradition anthropologique, morale et sacramentelle se déploie. Il n'y a pas une situation humaine que le Christ n'ait déjà rejointe par le don total qu'il nous fait de sa vie. L'offrande du Seigneur à laquelle nous nous associons par la foi éclaire notre vocation humaine, le dessein de Dieu sur sa création, sur ce qui est conforme à ce Bien qu'est le don de la vie. Le magistère ne décide pas de ce qui est bien ou mal, mais se laisse éclairer par le Verbe Créateur et Rédempteur. Le recours au donné scientifique s'inscrit dans cette perspective pour l'explicitier. Comme l'entend le *Responsum*, l'Église n'a donc pas *le pouvoir* de bénir des unions de personnes du même sexe.

Pour bien comprendre la réponse, il convient de rappeler quelques fondements.

À la lumière du Kérygme et de la Loi

Dans son exhortation *Amoris Laetitia*, le pape François nous fait entrer dans le discernement pastoral en nous centrant sur le Christ (cf. *AL* 59). La contemplation de la personne, des gestes, des attitudes et des paroles du Dieu fait homme nous associe à l'aujourd'hui du salut qui prend chair en celui qui y consent. Cette logique de l'incarnation ouvre à la vie divine. Le mal, la souffrance, le vice et le péché ne sont plus les derniers mots de notre existence. Plus profondément, il y a ce bien qu'est le salut auquel nous adhérons par la foi, la prière, l'intercession et l'action de grâce. « Le Seigneur pourvoit... » d'une manière qui nous dépasse. Depuis l'incarnation du Fils, et plus encore depuis sa mort et sa résurrection, Dieu se livre par la grâce de l'Esprit Saint dans le concret de notre humanité, dans la banalité de notre quotidien, dans le détail de nos existences, jusque dans la souffrance et la mort.

L'amour infini de Dieu s'est pleinement révélé en Jésus-Christ. Par le don de sa vie, cet amour prend chair en chacun de nous : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jn 15,12). Fort du don total du Christ qui enveloppe désormais toute réalité, ce commandement est le seul qui soit réellement universel. Il contient tous les commandements car il en est l'accomplissement (cf. Jn 15,9-10).

L'amour de Dieu demeure accessible à tout homme puisque le Seigneur a donné sa vie pour tous. La réponse à cet amour s'exprime à travers la garde des commandements (cf. 1 Jn 2,3). Comme le rappelle St Augustin, les commandements écrits sur des tables révèlent ce que l'homme porte dans son cœur¹. Le péché a inscrit une distance entre la créature et son créateur qui rend plus difficile l'accès de l'homme à sa vocation. Les dix commandements sont alors le don de Dieu fait à l'humanité pour qu'elle redécouvre le sens de sa création et de la vie accordée par son Créateur jusque dans l'éternité. Il est donné à toute personne d'accomplir les commandements en cheminant pas à pas, en se confiant à la grâce de Dieu.

Ce qui caractérise le commandement divin, c'est qu'il est une parole qui libère. La lettre exprime l'Esprit qui la dicte. Elle est porteuse de l'amour rédempteur qui, en se révélant, permet à l'homme de choisir ce chemin de vie qui le libère de l'esclavage du péché. C'est dans la mesure où je reçois les commandements dans l'Esprit du Seigneur qu'il me sera donné de les accomplir. L'amour de Dieu présent au cœur de chaque être humain ouvre un espace infini de liberté. Ainsi, la seule manière pour ne pas tuer sera de donner la vie de la manière dont le Seigneur la donne. Il y a donc une infinité de manières de donner la vie. La seule façon de ne pas commettre l'adultère est d'être fidèle de la manière dont Dieu est fidèle. Il y a aussi une infinité de possibles pour grandir en fidélité. Ainsi en est-il pour tous les commandements.

Selon les mots du Cardinal Lustiger,

l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu en reçoit la loi de son agir, comme une imitation et donc une participation à l'agir divin lui-même. « Soyez saints parce que je suis saint », dit le Lévitique (Lv 19,2). « Soyez parfaits comme est parfait votre Père des cieux » (Mt 5,48), commente Jésus. Le fondement de la loi, pour l'homme, tient en son appel de par sa nature créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, à agir humainement comme Dieu agit divinement : agir en homme à la manière même dont Dieu agit en Dieu. De la sorte l'homme, par son action même, est

1. Cf. S. AUGUSTIN, *En. Ps.* 57, 1.

uni à Dieu tout comme il l'est par l'offrande adoratrice de son existence que le culte opère².

La norme universelle exprimée à travers les dix commandements trouve dans le Christ son parfait accomplissement. L'incarnation du Fils de Dieu et le don de l'Esprit Saint font de la norme universelle l'espace même où les situations particulières trouvent leur sens et leur accomplissement.

Peut-on dès lors affirmer une forme d'écart insurmontable entre les situations particulières et les prescriptions universelles ? N'y a-t-il pas là une négation de l'événement même de l'Incarnation ? Comme le précise encore Jean-Marie Lustiger :

L'homme pécheur, aveuglé sur le commandement de Dieu, reste aussi bien aveuglé sur sa propre faute. À l'inverse, plus augmenteront l'acceptation de la grâce et la fidélité à l'amour, plus aussi augmentera la conscience vive de son péché. Loin d'y voir une source de désespoir, nous devons y voir au contraire une source d'action de grâce ; car seule cette grâce mesure la grandeur de la miséricorde que Dieu accorde aux hommes qu'il aime³.

Une grâce de révélation et de conversion

Les premiers à devoir se convertir sont ceux qui accompagnent les situations, c'est-à-dire tous les chrétiens. Quel regard portons-nous sur l'homme ? Quel homme regardons-nous ? Regardons-nous l'homme enfermé dans son péché ou l'homme bénéficiaire de la grâce du salut ? Ce qui caractérise le regard chrétien, c'est qu'il est salutaire. Il ouvre à l'espérance et élargit l'espace de vie possible. Nos relations comportent une dynamique de conversion dans laquelle l'accompagnant est appelé à entrer pour accompagner. L'accompagnement pastoral sert la croissance de l'homme sauvé. La révélation du péché apparaît alors comme une grâce faite, comme un espace où la réponse au salut devient possible.

Le consentement au salut permet de renoncer au péché. Ce consentement se vit pas à pas. Le oui au petit bien possible fait grandir le bien présent dans le cœur de l'homme. Il ne s'agit pas de confondre ce petit bien avec un moindre mal. Comme le rappelle Isaïe : « Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui font des

2. J.-M. LUSTIGER, « Gradualité et conversion », *Doc. cath.* 1826 (21 mars 1982), c. 316.

3. *Ibid.*, c. 320.

ténèbres la lumière et de la lumière des ténèbres » (Is 5,20). Il peut y avoir un moindre mal à tolérer, mais la volonté humaine éclairée par la grâce peut toujours se porter vers un bien. Nier la réalité du péché et la possible conversion vers le bien, c'est nier la grâce du salut. Une vision réaliste n'enferme pas l'homme dans le péché. Pour un croyant, la dimension la plus réaliste est le salut et non pas le péché qui fait obstacle à la réalité de notre vie. Lorsque le magistère utilise le concept de péché, c'est dans la logique de révélation que nous venons de décrire. L'Église regarde l'homme à la lumière de la Rédemption. Il ne s'agit pas de fustiger ou d'enfermer dans un jugement négatif, mais d'ouvrir un chemin de salut et de liberté.

Le rappel doctrinal contenu dans la réponse au *dubium* ne correspond pas à un idéal qu'il faudrait atteindre et dont l'expression se détache de la pastorale. La doctrine chrétienne est l'expression du kérygme. L'amour de Dieu manifesté dans le don total que le Seigneur fait de sa vie est la seule réalité qui ne passe pas. Cet acte du Christ identifie doctrine et pastorale. Il est la demeure du chrétien et suscite une perpétuelle conversion qui nous accorde pas à pas au salut de Dieu. Tous les baptisés et croyants, quelle que soit leur situation, sont sur ce chemin unique qui les rassemble tous et qui est le Christ. Toute relation vraie et vivante engage une dynamique de conversion grâce à laquelle personne ne peut se prévaloir de ses propres mérites, car nous sommes tous enfantés à la vie éternelle dans l'Esprit saint. Toujours davantage unis au Christ, nous sommes fils et filles d'un même Père. Notre vocation chrétienne consiste donc à être au service du chemin de sainteté de chacun. Il ne s'agit pas de proposer un objectif inaccessible mais de discerner à la lumière du salut le bien accessible, le petit pas qui peut être franchi et que l'on accompagne à travers son propre chemin de conversion. C'est au cœur de cette conversion que se vit la fraternité. Et n'est-ce pas l'expérience de cette fraternité, comme un bien donné, qui ordonne la personne par rapport à sa vocation de baptisé et vers une communion plus grande ?

Pour discerner, il faut se situer par rapport à ce bien objectif qu'est le salut, par rapport à ce bien qui correspond à la nature humaine. Celui-ci permet aussi de discerner les fausses routes, de reconnaître les égarements. C'est pourquoi « la loi de gradualité n'est pas la gradualité de la loi » (*Familiaris Consortio* 9). Notre nature humaine comporte une loi objective que l'Église reconnaît et nomme mais sur laquelle elle n'a pas de pouvoir. Le salut accordé dans le Christ lui permet de redécouvrir et d'annoncer la beauté de la vocation de l'être humain. L'Église ne décide pas de cette vocation, elle la reçoit à la lumière de la Révélation et en tant qu'elle rejoint notre raison.

Certaines réactions à la note de la Congrégation de la Doctrine de la Foi en appelaient à un changement de doctrine vis-à-vis des couples homosexuels, déclarant que l'acte homosexuel ne pouvait pas être considéré comme un mal. Il y aurait, en parallèle à l'hétéro-normativité, une forme d'homo-normativité que l'Église devrait pouvoir intégrer doctrinalement. Les références bibliques qui dénoncent les actes homosexuels comme étant contraires au bien de l'homme seraient imprégnées par le contexte historique ou narratif (cf. Gn 19,1-29 ; Rm 1,24-27 ; 1 Co 6,10 ; 1 Tm 1,10). Il est vrai, comme le souligne l'exégète J.-B Édart, que les textes bibliques qui évoquent les relations sexuelles entre personnes de même sexe

se limitent à la matérialité des gestes (...). Ceci n'est pas dû au fait que les auteurs de ces textes n'avaient pas lu Freud. La Révélation biblique voit dans le corps un langage qui ne saurait être sous-évalué. Nous savons bien que le langage corporel est le plus puissant qui soit dans la communication humaine. Traiter des gestes pour évoquer les relations amoureuses entre personnes de même sexe ne résulte pas d'une vision cadennassée, amputée, réduite à la génitalité et à la procréation de la sexualité, mais de la prise au sérieux de la dimension corporelle de la condition humaine.

Vouloir lire l'Écriture, ou le Magistère qui est interprète autorisé de l'Écriture (*Dei Verbum* 12), à la lumière des sciences humaines, au risque de nier le sens littéral, pourrait ainsi « conduire non à une exégèse, mais bien plutôt une "eiségèse", c'est-à-dire la projection de ses convictions dans le texte et non l'épiphanie de ses virtualités⁴ ».

L'Écriture contiendrait-elle un passage qui présente l'acte homosexuel comme un bien ? Certains auteurs s'appuient alors sur le verset de Ga 3,28 : « il n'y a ni juif ni grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ ». L'unité dans le Christ est en effet accordée « à tous les fils de Dieu, par la foi dans le Christ Jésus » (Ga 3,26). Il s'agit donc de l'unité dans la conversion et donc d'une unité qui dans le Christ assume la différence en tant qu'elle n'est plus séparatrice ou obstacle à la fraternité. Ce verset ne fait en aucune manière référence à « l'union homosexuelle » ou à une forme d'homo-normativité. À l'image de la Trinité, l'unité ne nie jamais la différence. L'altérité est le chemin d'accès vers l'unité. Ainsi en est-il dès la création jusque dans l'éternité.

4. J.-B. ÉDART, « Homosexualité, ne pas ignorer saint Paul », <<https://www.la-croix.com/Debats/Homosexualite-pas-ignorer-saint-Paul-2021-03-26-1201147876>>, consulté le 31/05/2021.

En Gn 1,27 nous lisons : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, mâle et femelle il le créa ». Les termes *mâle* et *femelle* viennent comme expliciter le mot *image*. Cette altérité sexuelle qui marque la racine même de l'être humain signifie l'acte créateur. L'homme et la femme accèdent ainsi l'un par l'autre à l'unité en tant qu'elle est don de Dieu et chemin vers lui à travers l'altérité. Ce qui caractérise l'unité des corps et des personnes c'est qu'elle s'enracine dans l'altérité et s'ouvre à l'altérité. Aussi l'union des corps est-elle orientée vers l'accueil d'une nouvelle vie humaine sans s'y réduire.

Après le péché, l'homme et la femme vont se cacher de Dieu. Ils vont se cacher l'un vis-à-vis de l'autre. La séparation avec Dieu obscurcit le sens de l'altérité. C'est dans cette logique, renforcée par la Rédemption dans le Christ, que St Paul décrit l'homosexualité comme étant une conséquence de l'idolâtrie :

dans leur prétention à la sagesse, ils sont devenus fous et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible contre une représentation, simple image d'hommes corruptibles, d'oiseaux, de quadrupèdes, de reptiles. Aussi Dieu les a-t-il livrés selon les convoitises de leur cœur à une impureté où ils avilissent eux-mêmes leurs propres corps ; eux qui ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, adoré et servi la créature de préférence au Créateur, qui est béni éternellement ! Amen. Aussi Dieu les a-t-il livrés à des passions avilissantes : car leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature, pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé de désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme et recevant en leurs personnes l'inévitable salaire de leur égarement (Rm 1,22-27).

La logique du péché d'idolâtrie décrite par St Paul demeure d'actualité. La négation de Dieu, de son salut nous livre chacun à la convoitise et aux passions avilissantes. Le reconnaître est déjà une grâce immense. C'est pourquoi il importe de nommer le péché et plus profondément le salut pour la conversion.

La reconnaissance du péché manifeste une grâce de conversion. L'Église ne peut renoncer à cette grâce rédemptrice sans se contredire elle-même.

Le Christ nous a rachetés ! Cela signifie : il nous a donné la *possibilité* de réaliser l'*entière* vérité de notre être ; il a libéré notre liberté *de la domination* de la concupiscence (*Veritatis Splendor* 103).

Ce chemin de libération se vit en tenant compte des situations diverses qui peuvent diminuer ou supprimer la responsabilité de la

personne (par exemple, l'ignorance, la violence, la crainte et d'autres facteurs psychiques ou sociaux, cf. *CÉC* 1746). Dans chacune de nos vies il y a des maux qui n'ont pas été voulus et que nous portons comme des fardeaux. Le salut nous fait cheminer vers un bien toujours plus grand qui peut nous aider à les assumer et à nous libérer progressivement.

Le magistère, qui, comme nous l'avons dit, ne décide pas de ce qui est bien ou mal, mais se laisse éclairer par le Verbe créateur et rédempteur, porte un discernement sur les actes homosexuels qu'il reconnaît comme étant « intrinsèquement désordonnés ». En eux-mêmes ils contredisent l'ordre de la création selon lequel il n'y a pas d'union conjugale entre personnes du même sexe. Dieu bénit le don mutuel de l'homme et de la femme car il s'origine dans la vie et peut donc s'ouvrir à la vie. Les actes homosexuels ne peuvent exprimer l'union des corps qui dans le dessein créateur est liée à la conjugalité et nécessite donc l'altérité sexuelle. Parler en termes « d'union homosexuelle » est illusoire. C'est pourquoi, comme le rappelle le *Responsum*, si tout homme peut recevoir une bénédiction personnelle, l'Église ne peut bénir l'union homosexuelle. Il n'y a donc pas de jugement posé sur les personnes, mais sur la valeur morale des actes. C'est parce qu'elle accueille tout homme et tout l'homme que l'Église cherche à éclairer les consciences.

Comme le rappelle le *Catéchisme de l'Église Catholique*, il ne s'agit pas d'identifier la tendance homosexuelle au péché. La personne ne décide pas de la tendance qu'elle éprouve. Toute personne peut cheminer dans la chasteté, lorsqu'elle s'ouvre au salut qui rejoint l'homme en profondeur et auquel il s'associe par la pratique de la vertu. La vertu de chasteté vécue à la suite de Jésus transfigure l'épreuve grâce à cet amour plus grand qu'est l'amour de Dieu et du prochain. Nous connaissons des personnes homosexuelles qui témoignent de ce chemin de sainteté et qui par là même édifient toute la communauté. Ce fruit missionnaire est l'expression d'un combat très profond qui nous unit chacun au Christ à travers une fraternité grandissante.

Conclusion

C'est lorsque Jésus marche vers sa Passion, que surgissent les plus grandes résistances de la part des disciples eux-mêmes, « à propos du mariage et de la sexualité, à propos de l'obéissance à Dieu jusqu'à l'abandon de toutes les possessions, à propos de l'ambition et du

pouvoir, à propos de la renonciation totale en vue de l'humble service (Mc 10)⁵ » : autant de signes de l'aveuglement de notre humanité.

« Alors, qui peut être sauvé ? » Nous connaissons la réponse que Jésus donne à ses disciples : « Aux hommes, c'est impossible, mais pas à Dieu, car tout est possible à Dieu » (Mc 10,26-27).

L'expérience des disciples nous enseigne qu'il ne suffit pas de se croire fidèles envers Celui qu'on risque d'abandonner. Il faut accepter de se laisser sauver. Ce qui caractérise la foi chrétienne c'est l'entrée perpétuelle dans la conversion qui fut celle-là même des apôtres qui, au prix de la Passion et de la Résurrection du Seigneur, confessent la miséricorde de Dieu et l'épreuve du péché, devenant ainsi des témoins privilégiés du salut de Dieu pour tout homme. Ceci est vrai pour tout disciple, quelle que soit sa tendance sexuelle. C'est pourquoi toute personne doit pouvoir être accueillie et accompagnée dans les communautés chrétiennes, où chacun prend conscience qu'il est un pécheur pardonné.

Qu'il nous soit donné de redécouvrir cette grâce kérygmatische de révélation de l'amour de Dieu et, à sa lumière, de la réalité douloureuse du péché, cette grâce de conversion et d'unité.

FR – 75005 Paris
20 rue de Poissy

Marie-Laetitia CALMEYN, François GONON,
Brice DE MALHERBE
Faculté Notre-Dame
Collège des Bernardins

5. J.-M. LUSTIGER, « Gradualité et conversion » (cité n. 2), c. 320.